

ner. Les corsaires des deux nations, accoutumés à combattre ensemble contre l'ennemi commun, se traitèrent en frères, et chacun fit son établissement dans des quartiers séparés. Du reste, nulle idée d'agriculture, de commerce et de conquête, ne pouvait troubler leur bonne harmonie. Tout ce qu'ils voulaient, était un lieu de retraite, un point de ralliement où ils pourraient établir quelques radoub, et dresser quelques cabanes. Les naturels du pays les laissèrent paisiblement s'établir sur la côte, sans leur disputer quelques lambeaux d'un sol dont la production dépassait leurs besoins; et ils disaient à ces aventuriers : « Il faut que chez vous la terre soit mauvaise, ou que vous en ayez bien peu, pour en venir chercher si loin, et à travers tant de périls (1). »

Mais bientôt les Caraïbes se mêlèrent de ce dangereux voisinage, et demandèrent assistance à leurs compatriotes des îles voisines pour se délivrer des étrangers. Les slibustiers en furent informés, prévinrent les Caraïbes en les attaquant, et les deux colonies réunies repoussèrent avec un grand carnage trois à quatre mille Caraïbes accourant à l'appel qui leur avait été fait.

Après un séjour de quelques mois, d'Esnambuc et Warner s'embarquèrent chacun de leur côté pour aller, l'un à Paris, l'autre à Londres, solliciter pour la colonie naissante la protection de leur gouvernement. L'un et l'autre avaient maintenant le désir de développer un établissement qu'ils n'avaient d'abord considéré que comme provisoire.

D'Esnambuc avait chargé son brigantin d'excellent tabac, de plusieurs denrées du pays et des dépouilles des Caraïbes. Le bon parti qu'il tira de ses marchandises, le bel équipage dans lequel il se présenta à Paris, les récits merveilleux qu'il faisait de la beauté des îles, l'entourèrent d'admirateurs et de gens disposés à le suivre.

Le cardinal de Richelieu, toujours disposé à favoriser les projets qui pouvaient agrandir la puissance de la France, accueillit favorablement le slibustier. Par les soins du ministre tout-puissant, il se forma une compagnie pour l'explo-

tation de la colonie. Elle fut appelée Compagnie des îles; elle eut seule le privilège de commerce dans ces parages. Le fonds social était de quarante-cinq mille livres. Richelieu souscrivit personnellement pour dix mille. Parmi les clauses de la commission qui investit d'Esnambuc du commandement, il est stipulé que nul parmi les travailleurs destinés à la colonie, ne sera admis à s'embarquer s'il ne s'engage à rester pendant trois ans au service de la compagnie. Ces travailleurs furent appelés les engagés. Nous verrons plus tard quelle était leur condition.

Le retour de d'Esnambuc ne fut pas heureux; le mauvais temps le retint si longtemps en mer, que les privations et les maladies décimèrent son équipage, et il put à peine débarquer quelques hommes agonisants.

Warner, de son côté, était revenu, mais avec des équipages mieux nourris et plus nombreux. Aussi, la colonie anglaise se développa-t-elle avec bien plus de rapidité que celle des Français.

Cependant, le bon accord se maintenait entre les deux gouverneurs, et ils firent entre eux le partage de l'île, fixant les limites respectives des deux colonies, et se promettant mutuel appui en cas d'attaque des Caraïbes ou des Espagnols.

Dans les premiers temps, chacun respecta les conventions faites; mais la misérable condition des Français enhardissait leurs voisins, dont la prospérité allait toujours croissant, à empiéter sur leur territoire. Déjà les Anglais, dont la colonie se développait considérablement, avaient pu former un nouvel établissement sur l'île de Nièves, voisine de celle de Saint-Christophe.

Les Français étaient en trop petit nombre pour empêcher les usurpations. D'Esnambuc se rendit lui-même en France, pour solliciter de la compagnie de nouveaux secours pécuniaires, et du cardinal de Richelieu, des renforts en hommes et en armes, pour repousser les entreprises de ses voisins. Il obtint l'un et l'autre.

Six grands navires furent équipés, et confiés au commandement du chef d'escadre de Cussac. A peine arrivé, il attaqua dix navires anglais qui se trouvait dans la rade, en prend trois, en

(1) Le Père Dutertre, *Histoire générale des Antilles*. — Placide Justin, *Histoire d'Haïti*.